



50 personnes devant la DSDEN 22 le 5 juillet pour l'annulation du plan de 45 fermetures de classes



À l'appel du Collectif pour l'annulation des 45 fermetures de classes et l'ouverture des classes demandées, une cinquantaine de parents, d'enseignants et de défenseurs de l'école publique se sont

rassemblés ce mercredi 5 juillet de 13 à 14 heures devant la direction académique des Côtes-d'Armor.

La délégation organisée par le Collectif 45 classes (Alain Le Boulanger, président de l'Amicale laïque de Trégueux et membre du bureau du Collectif - Stéphane Mottier, secrétaire du SNUDI-FO 22 et membre également du bureau du Collectif - Stéphane Chiarelli, secrétaire de la FSU-SNUipp - Gwenael Arzur, présidente de la FCPE) a été reçue par Mme Garreau, chef de division du 1^{er} degré, et M. Nicolas Déguen, chef de division du 2nd degré. Ni le DASEN, ni son adjointe, ni le secrétaire général de la direction académique n'étaient présents pour l'audience.

La direction académique fait savoir que le plan départemental de 45 fermetures de classes est entièrement maintenu, il n'y aurait aucune annulation de fermetures !

La délégation a réaffirmé que le Collectif se battait et continuerait à se battre jusqu'à l'annulation des 45 fermetures.

Elle a fait état des **près de 100 délibérations de conseils municipaux en soutien à la revendication du Collectif**. La mairie de La Roche-Jaudy avait lancé l'initiative et vient d'en prendre une nouvelle, ce dont la direction académique a été informée lors de l'audience : le conseil municipal a repris la motion/pétition du Collectif « *Mandat : être entendus ! Nous voulons*

l'annulation du plan des 45 fermetures de classes et l'ouverture de toutes les classes demandées dans les Côtes-d'Armor. » en l'amendant et en la votant, il sollicite toutes les communes du département afin qu'elles la fassent signer par les élus et les citoyens...

La motion/pétition du Collectif a reçu plus de 300 signatures à ce jour.

Signer et faites signer massivement ce

« Mandat : être entendus ! Nous voulons l'annulation du plan des 45 fermetures de classes et l'ouverture de toutes les classes demandées dans les Côtes-d'Armor. »

Concernant les ajustements de carte scolaire, il pourrait y avoir des aides pédagogiques accordées (classe provisoire sur une année, parfois là où il y a eu fermeture), au regard de la hausse des effectifs, pour l'année scolaire 2023/2024.

Les écoles qui ont besoin de moyens supplémentaires doivent faire remonter l'état de leurs effectifs et saisir le SNUDI-FO 22 qui défendra pied à pied tous les dossiers lors du CSA SD du mardi 29 août (anciennement, CTSD qui se tenait juste après la rentrée).

Le SNUDI-FO 22 appelle à un

RASSEMBLEMENT le 29 août à 8h30, lors du CSA-SD, devant la DSDEN, rue des Champs de Pies à Saint-Brieuc pour le retrait total du plan de 45 fermetures de classes

La DSDEN a précisé lors de l'audience que le recrutement de 15 reçus sur la liste complémentaire du concours (s'ajoutant au 27 reçus sur liste principale), ne correspondait en rien à des postes rendus. Le ministère a permis ce recrutement pour faire face aux départs de PE (retraite, détachement dans le 2nd degré, démissions, ruptures conventionnelles acceptées).

Le rectorat n'a toujours pas pris l'intégralité de la liste complémentaire (61 collègues seulement sur 80). Le SNUDI-FO 22 propose à tous les collègues de signer et faire signer la pétition en ligne adoptée par la vingtaine de listes complémentaires rassemblées devant le rectorat avec FO le 28 juin :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdtfuyh7jBy-PlzxnLh6songVPOSBNpeJgwBwgPP9-pvvyW0g/viewform>.

Le SNUDI-FO 22 souhaite à tous de passer de bonnes vacances !

Saint-Brieuc, le 6 juillet 2023